

Nos réf : Affaire suivie par Renaud EYMARD
Vos réf : C2024-63

Interlocuteur : Domenico ROSITANO – 07 60 69 22 85
domenico.rositano@enedis.fr

Objet : PLU de la commune de MONTAUROUX

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer du Var
Service Planification et Prospective
Pôle Animation Urbanisme
83070 TOULON Cedex

Toulon, le mardi 24 décembre 2024

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel en date du 20 décembre 2024 au sujet de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de MONTAUROUX.

Votre projet n'attire pas de remarque particulière de notre part.
S'agissant des ouvrages de distribution publique d'énergie électrique exploités par Enedis, nous tenons à vous faire part des éléments suivants.

La distribution publique d'énergie électrique sur le territoire de la commune de MONTAUROUX est assurée sous le régime de la concession. Cette délégation de service public fait l'objet d'un contrat de concession signé le 11 décembre 2020 entre Enedis, EDF et la Communauté de Communes du Pays de Fayence.

Enedis, en tant que concessionnaire, assure la mission de développement et d'exploitation du réseau de distribution publique d'électricité, et conformément à l'article 28 dudit cahier des charges, a l'obligation d'assurer l'accès au réseau et de procéder au raccordement des installations des clients dans les conditions financières fixées aux articles L. 342-6 et suivants du code de l'énergie.
Enfin, pour accompagner les collectivités en charge de l'urbanisme dans leur projet d'aménagement, Enedis met à leur disposition des outils comme la cartographie des réseaux ou la réalisation d'études d'impact permettant d'évaluer les éventuels coûts liés au raccordement électrique. Pour en savoir plus, nous vous proposons de contacter votre interlocuteur privilégié Enedis, Domenico ROSITANO.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Alain SCATENA,
Délégué Territorial du Var

